

# Clôture des premières Assises du Sport et du Développement Durable | 20/05/2010 |

20 mai 2010

Mesdames, Messieurs,

Vous l'avez compris, le monde, notre monde, est engagé dans une révolution. Celle des modes de production et de consommation. Celle des comportements. Celle de l'intelligence, de l'imagination et de la solidarité.

Notre temps est celui des urgences : urgence environnementale, économique, sociale, culturelle.

Notre responsabilité collective est engagée. Rien n'est jamais irréversible. Rien n'est jamais inéluctable.

Le développement durable c'est replacer l'Homme au cœur d'une croissance équilibrée et équitable.

Nous sommes, Mesdames et Messieurs, au seuil d'une transition essentielle.

Au terme de cette journée, je crois que nous pouvons partager cette idée : le sport est engagé dans cette révolution.

Nous devons, ensemble, réinventer le sport. Pour ne pas subir les changements, mais les précéder et les maîtriser.

.De l'éducation des plus jeunes aux actions de sensibilisation des sportifs de haut niveau, de la conception des équipements sportifs à l'organisation des compétitions, tous ceux qui se sont exprimés aujourd'hui ont rappelé la nécessité que le sport français prenne à bras les exigences du développement durable.

Je remercie chacun des intervenants d'avoir bien voulu participer à ce dialogue, inédit, entre des personnalités provenant d'horizons si différents : présidents de fédérations, élus des collectivités territoriales, responsables d'ONG environnementales, organisateurs de compétitions, dirigeants d'entreprises, experts...

Je n'oublie pas non plus les sportifs, qui, trop souvent, sont tenus à l'écart de nos grandes décisions, alors qu'eux, au contraire, n'attendent qu'une chose : s'engager au service du sport français en lui apportant leur incomparable expérience, leur regard unique, leur capacité à mobiliser.

Je tiens notamment à saluer les grands champions qui ont participé au dernier débat : Vincent DEFASNE, Catherine CHABAUD, Sylvain MARCONNET, Isabelle AUTISSIER et, bien

sûr, Tony ESTANGUET, qui a accepté la fonction d'ambassadeur du ministère des sports pour le développement durable.

La responsabilité, cher Tony, est grande car le chantier qui nous attend est imposant. Il faudra rassembler, convaincre, expliquer sans relâche que le sport et le développement durable sont deux éléments qui ne peuvent plus s'ignorer. Il faudra de la volonté, de l'énergie, de l'intelligence. Vous êtes à cet égard l'ambassadeur parfait pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de notre future politique.

Votre rôle sera d'autant plus important que la journée d'aujourd'hui ouvre une large consultation à travers la France. Vous le savez, des Assises territoriales débiteront dès le mois de juin, et jusqu'en octobre, dans différentes régions de métropole et d'outre-mer. Co-organisées par le CNOSF et le secrétariat d'Etat aux sports, avec l'appui du CNDS, elles permettront, grâce notamment à la remontée de bonnes pratiques et de recommandations, de définir ensemble, d'ici la fin de l'année, les grandes orientations d'une stratégie de développement durable dans le sport.

Nous ne partons pas de rien. Ces Assises s'inscrivent dans la suite du Grenelle de l'environnement qui, à l'initiative du Président de la République à l'automne 2007, a placé l'écologie et le développement durable au cœur des politiques publiques. Cette politique d'ambition, exigeante, le Gouvernement la mène désormais depuis près de trois ans. Chantal JOUANNO et Michèle PAPPALARDO en ont témoigné aujourd'hui avec éloquence et conviction. Avec les Assises du sport et du développement durable, j'ai souhaité engager résolument le secrétariat d'Etat aux sports dans cette politique. Nous ouvrons aujourd'hui un nouvel horizon d'action.

Quelle est notre ambition ? Faire du sport français un acteur exemplaire en matière de développement durable ; inscrire pleinement nos politiques dans la Stratégie nationale du développement durable.

Aujourd'hui, avec ces Assises, nous prenons date. Nous ouvrons le débat. Nous traçons une feuille de route.

Vous mesurez pleinement les défis à relever.

Dans un contexte qui n'est pas neutre pour le sport français.

Depuis plusieurs années en effet, les interrogations se multiplient sur notre modèle sportif, sur le rôle que l'Etat y tient, sur la place des collectivités territoriales ou des entreprises, sur l'évolution de la pratique sportive, sur la capacité de la France à accueillir de grandes compétitions internationales...

Chacun en est conscient et pourtant le sport français a bien du mal à faire sa mue. Nous devons secouer les conservatismes.

Les Assises du sport et du développement durable, parce qu'elles poseront nécessairement des questions qui dérangent et proposeront des solutions inédites, représentent donc une opportunité formidable. Celle de faire avancer une réflexion globale. J'ai parfois le sentiment que nous tournons en rond. Ouvrons les portes. Expérimentons.

Je vous propose d'ouvrir cinq chantiers :

- 1 – la mise en place d'une nouvelle gouvernance du sport ;
- 2 – la place de l'Etat dans cette nouvelle gouvernance ;
- 3 – le rôle éducatif du sport ;
- 4 – la nécessaire évolution de nos équipements sportifs ;
- 5 – la stratégie d'accueil de la France en matière d'événements sportifs.

En matière de gouvernance du sport, le constat est assez simple : tout le monde en parle. Et puis on s'arrête là. Rien n'a jamais été réellement fait pour repenser le système existant, qui se résume le plus souvent à un tête-à-tête entre l'Etat et le mouvement sportif.

Les Assises doivent donc nous permettre d'associer d'autres acteurs dans les débats des prochains mois ; pourquoi ne pas envisager, à l'automne prochain, la création d'une instance nationale à la composition élargie, qui serait chargée du suivi de la mise en œuvre des décisions prises à l'issue des Assises.

Cette instance serait évidemment ouverte aux collectivités territoriales : principaux financeurs du sport français, elles sont le plus souvent oubliées lorsque vient le moment de prendre des décisions nationales importantes. Nous devons, et je pense tout particulièrement à l'Etat, apprendre à mieux travailler avec elles.

Cette ambition n'est pas en contradiction avec la réforme en cours des collectivités. Au contraire. La réforme ne s'attaquera pas aux financements sportifs des départements et régions ; elle contribuera même à les sécuriser. Les collectivités territoriales continueront donc à jouer un rôle majeur dans le sport, et c'est bien pour cela qu'il faut leur réserver la place qui doit être la leur dans les prises de décision.

Les industries du sport ne doivent également pas être négligées. Devant continuellement s'adapter aux attentes de leurs clients, elles constituent d'irremplaçables baromètres de la pratique sportive des Français ainsi que des lieux de création et d'innovation. Elles sont pourtant le plus souvent les oubliées de cette réflexion. Aucun véritable dialogue n'existe, aucun partage des connaissances ou des expériences, aucun projet en commun.

C'est pourquoi j'ai jugé indispensable d'inviter aujourd'hui des représentants du monde de l'entreprise tels que Franck RIBOUD, Christophe BLANCHARD-DIGNAC ou Franck LAPORTE. Mais cette seule initiative ne suffira pas. Il faut d'autres gestes forts à l'égard des industries du sport. C'est pourquoi je réunirai prochainement au secrétariat d'Etat leurs principaux représentants pour jeter les bases d'un travail en commun durant les prochains mois. Car sans entreprise, sans l'implication du monde économique, aucune politique ambitieuse en matière de développement durable dans le sport ne sera possible.

Enfin, il ne faut pas non plus hésiter, selon les sujets, à inclure des acteurs qui n'interviennent pas habituellement dans le champ du sport, mais dont l'expertise est indiscutable. C'est ce que nous ont apporté aujourd'hui des personnalités ou des ONG comme Yann ARTHUS-BERTRAND, la Fondation Nicolas Hulot ou France nature environnement. Il est indispensable que ces premiers contacts soient prolongés et associés aux travaux des prochains mois.

Dans cette gouvernance élargie, l'Etat doit réinventer sa place. Ce n'est un secret pour personne. Le temps des grandes politiques étatiques est fini. A l'heure de la révision générale des politiques publiques et des contraintes budgétaires, certains entrevoient même la fin de l'Etat dans le sport français – et quelques-uns semblent s'en réjouir.

Je crois au contraire que les Assises du sport et du développement durable doivent rappeler le rôle irremplaçable de l'Etat dans le sport et les politiques publiques, pour peu qu'il sache s'adapter à ce nouveau contexte, imaginer de nouvelles régulations et mobiliser l'ensemble de ses ressources.

L'Etat doit d'abord avoir un rôle d'impulsion et de coordination. J'ai ainsi créé dès l'automne dernier une mission « développement durable » sous l'autorité du Directeur des sports. Conduite par Eric Journaux et Arnaud Jean, cette mission a été au cœur de la préparation de ces Assises et a su rassembler autour de ce projet tous les acteurs présents aujourd'hui. Je ne peux que les féliciter pour ce travail remarquable, qui doit maintenant être étendu aux Assises territoriales.

L'Etat doit aussi avoir un rôle d'expertise reconnue. Un des objectifs des Assises sera ainsi de compléter la mission avec un centre de ressources dédié au développement durable, chargé de l'analyse, la prospective et l'évaluation des politiques faisant le lien entre sport et développement durable. Ce centre aura notamment vocation à travailler en réseau avec nos services déconcentrés. C'est un point extrêmement important car s'il y a une faiblesse interne au secrétariat d'Etat, c'est bien celle-là : notre incapacité parfois à utiliser les impressionnantes expériences et connaissances de nos services pour alimenter notre réflexion et éclairer nos décisions.

Le secrétariat d'Etat doit apprendre à mieux travailler avec des acteurs extérieurs au monde du sport. A cet égard, je considère que le renforcement de notre partenariat avec l'ADEME est une priorité. La présence de son président, Philippe VAN DE MAELE, en début d'après-midi a d'ailleurs été un signal fort à l'égard du monde sportif et des fédérations ayant entrepris de réaliser leur bilan carbone ou d'optimiser l'utilisation des transports dans le cadre des activités sportives. A nous désormais de proposer à l'ADEME de nouveaux projets, de nouveaux travaux en commun : sur les équipements, sur l'organisation des grands événements ou tout autre sujet pour lequel le savoir-faire de l'ADEME nous est indispensable.

Troisième chantier : le rôle éducatif du sport. Nous le savons tous : l'association sportive, au-delà de l'aire de jeu, est aussi un lieu de transmission de savoir. Le sport inculque des valeurs indispensables au vivre-ensemble, il enseigne des comportements essentiels au respect de l'environnement social et naturel.

De belles paroles, mais comment fait-on concrètement pour inciter les associations sportives à développer cette dimension éducative ? Il n'y a pas de réponse évidente à cette question. Contrainte ou incitation ? Faut-il conditionner les 35 000 subventions annuelles du CNDS au respect de critères de développement durable et à l'existence d'actions éducatives extra-sportives au sein de l'association ? Ou faut-il davantage financer en priorité des associations sportives ayant choisi volontairement de développer une forte dimension éducative ? La question est ouverte, mais ce qui est certain, c'est que le CNDS, cher Julien NIZRI, devra réfléchir à son rôle dans cette politique de l'éducation par le sport. En tant qu'outil de financement national, il n'a pas vocation à être un simple guichet de distribution de subventions et doit pouvoir

définir des règles d'attribution de subvention plus « structurantes », capables d'orienter, au moins en partie, les projets d'associations sportives.

La réflexion sur les formations dispensées aux éducateurs ou futurs éducateurs doit être engagée. L'éducateur sportif, qu'on le veuille ou non, a vu son rôle social fortement évoluer. Il est aujourd'hui souvent sollicité pour des missions sociales ou éducatives qui dépassent sa simple formation sportive. Les formations doivent donc s'adapter à ce nouveau rôle. Elles doivent inclure une dimension « développement durable » plus forte, en particulier pour les formations professionnelles continues. C'est un chantier complexe, mais extrêmement important pour l'avenir du sport français. Je souhaite donc que le sujet soit ouvert durant les prochains mois.

Quatrième chantier : les équipements sportifs. C'est évidemment un enjeu fondamental et pourtant la France est en retard, très en retard sur cette question. J'allais dire à la traîne. Ce n'est pas simplement que le parc d'équipements actuel est vieux et obsolète, comme l'a souligné la Commission Grandes Salles « Arenas 2015 » dans son rapport que m'a rendu en mars son président Daniel COSTANTINI. C'est surtout que les équipements que nous construisons aujourd'hui ont toujours beaucoup de mal, pour la plupart, à bien prendre en compte les exigences du développement durable, que ce soit les impératifs écologiques ou les besoins sociaux des pratiquants, des parents et des bénévoles. Nos équipements, pour résumer, sont trop exclusivement focalisés sur la seule pratique sportive et semblent tout ignorer de ce qui existe à l'extérieur de l'aire de jeu. Le stade de demain, c'est celui qui est ouvert sur la ville et son environnement. Les infrastructures sportives, par leur importance dans la vie de la cité, mériteraient d'être au cœur même du concept de ville durable.

Il me semble donc urgent de faire sortir de terre une nouvelle génération d'équipements sportifs. Il faut remettre les architectes, les urbanistes au cœur de ces préoccupations.

Sur cette question-là, comme sur celle relative à l'éducation par le sport, le CNDS a un rôle fondamental à jouer. Les 80 millions d'euros qu'il consacre chaque année aux équipements sportifs constituent pour les porteurs de projet un complément de financement utile mais au final assez limité. Etudions la modification de ses critères d'attribution de subventions, par exemple en favorisant les équipements écologiquement innovants ou les équipements polyvalents répondant à différents besoins sociaux, ce qui pourrait avoir un réel impact. Les financements du CNDS, opérateur de l'Etat et partenaire de beaucoup de grands équipements, bénéficient en effet d'une grande importance symbolique pour les collectivités et le mouvement sportif. La modification de leurs conditions d'attribution pourrait constituer un signal fort pour les porteurs de projet quant à la manière dont les équipements sportifs doivent être conçus.

Enfin, les événements sportifs. Plusieurs intervenants ont souligné l'importance prise par les critères de développement durable dans les candidatures aux grandes compétitions internationales. Il y a évidemment un travail sérieux à effectuer pour pouvoir, le plus en amont possible, concevoir des candidatures respectant les critères de plus en plus stricts imposés par les organisations internationales. Mais je pense qu'il faut aller plus loin et avoir une plus grande ambition pour notre pays.

D'autant qu'il existe en France une réelle tradition à cet égard. Lors de la candidature de « Paris 2012 » le volet environnement et développement durable du projet a toujours été considéré comme une référence exemplaire en matière d'économies d'énergie, de valorisation

des énergies renouvelables, de promotion de technologies écologiques de pointe. Je veillerai à ce que la candidature d'Annecy pour les jeux olympiques d'hiver de 2018 soit la vitrine prestigieuse de ce savoir-faire. Car il y a un savoir-faire français, aussi bien dans le mouvement sportif que chez les agents de l'Etat et les grandes entreprises françaises impliquées dans le développement durable : je pense par exemple à Veolia, à EDF, à GDF-Suez.

Aujourd'hui, tous les acteurs sont prêts, tous les outils existent, toutes les conditions sont réunies pour créer en France une stratégie durable d'accueil des événements sportifs. Mon ambition n'est pas seulement que la France soit un pays respectueux des normes de développement durable. Mon ambition, c'est que notre pays devienne le pays référence en la matière. Je souhaite créer un modèle français d'organisation durable des événements sportifs, irréprochable dans la conception des dossiers et la préparation des candidatures, innovant dans l'animation des compétitions pendant leur déroulement, et exemplaire concernant l'héritage économique, social et écologique laissé à la ville hôte et la contribution au développement du sport sur le territoire en question.

C'est pour moi le cinquième grand défi de ces Assises.

En montrant aujourd'hui qu'il était prêt à relever ce défi immense – tant environnemental qu'économique ou social – que représente le développement durable, le sport confirme, une nouvelle fois, qu'il est un fait de société majeur.

Car de quoi fut-il essentiellement question aujourd'hui, tout au long des échanges passionnants qui ont animé les tables rondes et les interventions successives ?

Il fut question d'éducation et de formation. Il fut question d'environnement, bien sûr. De cimes, de pôles, de fonds sous-marins et de paysages, un peu ; mais de notre environnement quotidien, beaucoup. Il fut question d'aménagement du territoire, de politique de la ville, de transports et d'équipements publics. Il fut question de tourisme et de rayonnement international. Il fut question d'économie et de croissance. Il fut question d'insertion sociale et de solidarité. Il fut question de recherche et développement, d'énergie, de stratégie industrielle et d'innovation technologique.

Le sport n'est étranger à aucun de ces sujets. Sur chacun, il a vocation à intervenir, à compter. Sur chacun, il est le porte-voix légitime de ses bénévoles, de ses pratiquants, de ses associations. Sa place n'est pas – n'est plus, ne doit plus être – à la marge, en périphérie. Sa place est centrale.

Au cœur de la société.

Voici bientôt un an que le Président de la République et le Premier ministre m'ont fait l'honneur de me nommer Secrétaire d'Etat chargée des Sports. Avec mon cabinet, avec la direction des sports, avec bien sûr l'appui précieux et constant des services décentralisés du Ministère, que je tiens à saluer, nous avons ouvert de nombreux chantiers.

Permettez-moi, très rapidement, de mettre en perspective quelques priorités.

Donner au sport la place qui est la sienne, au cœur de la société, est peut-être le projet qui me paraît le plus emblématique de l'action que je mène depuis mon arrivée au Secrétariat d'Etat aux Sports. Le plus emblématique, mais certainement pas le plus facile.

Car de quoi parle-t-on le plus souvent, quand on parle de sport ? De dérives plutôt que de valeurs. De salaires stratosphériques plutôt que de bénévolat. De violences plutôt que de fair-play. D'incivilités plutôt que de citoyenneté. De scandales plutôt que d'exemplarité. De traite plutôt que de formation. De compétition plutôt que de solidarité. D'accumulation plutôt que de développement durable. De société du spectacle plutôt que d'enjeu de société.

Il y a le sport, et il y a l'image du sport.

Comment placer l'Homme au cœur du sport et le sport au cœur de la société quand l'image médiatique que le sport renvoie de lui-même semble si souvent reflétée par quelque miroir étrange, tantôt grossissant, tantôt déformant ?

Oui, c'est un projet ambitieux. Ambitieux, difficile, long. Mais le sport en vaut tellement la peine ! Vous nous l'avez encore montré aujourd'hui.

C'est dans ce projet que s'inscrivent les Assises du Sport et du Développement Durable, comme s'y inscrivent également nombre d'actions que j'ai lancées ces derniers mois et sur lesquelles le Secrétariat d'Etat constitue de s'investir :

- ▶ la création, en lien avec l'Unicef et le programme One Goal – Education pour tous, et de nombreuses ONG comme la Voix de l'enfant ou Solidarité laïque, du Fonds sportif pour la protection internationale de l'enfance, qui a pour objectifs de lutter contre les dérives du sport, et en particulier la traite des mineurs dans le football, et de contribuer à mieux utiliser le sport dans la protection internationale de l'enfance ;
- ▶ la mise en place, au sein de la direction des sports, d'une cellule dédiée à la prévention des violences et des incivilités dans le sport, chargée d'animer la politique du Ministère en lien avec le Pôle Ressources d'Aix-en-Provence ;
- ▶ l'organisation, au début de l'année, du premier congrès national des associations de supporters, qui aboutira en octobre prochain à la publication d'un Livre vert du supporterisme ;
- ▶ la mise en œuvre, à l'occasion de la Journée mondiale contre l'homophobie, le 17 mai, d'un plan d'action pour la prévention et la lutte contre l'homophobie dans le sport et par le sport, en concertation avec le mouvement sportif et les associations gaies et lesbiennes, et pour lequel j'ai proposé à Gareth THOMAS et Amélie MAURESMO d'être nos ambassadeurs ;
- ▶ l'organisation des premiers Etats généraux des sports urbains, qui témoigne de la volonté du Ministère de s'ouvrir à d'autres cultures sportives et d'autres formes de pratiques.

La formation, la prévention et la lutte contre les dérives d'une part, l'accessibilité de la pratique au plus grand nombre et la démocratisation du sport d'autre part, me semblent devoir constituer les priorités naturelles de notre politique du sport. J'y inclus bien sûr cette priorité traditionnelle de la politique du Ministère chargé des Sports que constitue l'accès à la pratique sportive des personnes handicapées.

Ce sont des passerelles que nous construisons, les unes après les autres, entre le sport et la société.

Car seules des initiatives concrètes sont à même de porter les valeurs du sport. Je pense à la loyauté. Je pense au respect. Je pense à la responsabilisation. Je pense au fair-play. Je pense à l'équité. Je pense à la solidarité. Je pense à l'émulation.

Je pense, surtout, à l'exemplarité.

Je souhaite ainsi que les Assises du Sport et du Développement Durable, dont s'achèvera dans quelques instants la journée nationale de lancement, soient aussi les Assises de l'exemplarité et des valeurs du sport. Je souhaite que leur organisation, leur déroulement, leur résultat embrassent et incarnent cette exemplarité.

Les valeurs du sport n'existent que dans l'action, dans le mouvement. Elles ne se transmettent ni dans les discours, ni dans les musées. Le véritable hommage est dans l'action.

C'est par l'action que nous inventerons le sport de demain. C'est par l'action que nous placerons les valeurs au cœur de notre projet et le sport au cœur de la société. C'est donc à l'action que, dès à présent, je vous invite.

Ré-enchantons le sport.

Je vous remercie.